



**Fédération Française de Bowling et de Sport de Quilles**  
Ligue Régionale Nouvelle-Aquitaine  
**CSR Bowling District Nord**

☎ : 05 49 01 98 04 / [ligue20@ffbsq.org](mailto:ligue20@ffbsq.org) / <http://lr20-bowling.wifeo.com/>

Siège Social : 9 allée Traversière 33610 Cestas  
**Adresse courrier : 11 Place des Sablons 86000 Poitiers**

---

**Compte-rendu de la réunion  
du CSR Bowling LRNA District Nord  
tenue au bowling de Buxerolles (86)  
le 24 septembre 2017**

Invité : M. André Dubourg, Président de la Ligue Régionale de Bowling et de Sport de Quilles Nouvelle-Aquitaine

Présents :

Bureau :

Nadine Lavrut, Yasmina Robinet, Jean-Claude Pajeau, Michel Couvret

Autres membres du comité directeur :

Jacqueline Coraux, Michel Perton,

Président(e)s de comités départementaux :

Philippe Chevalier (CD16), Jacqueline Coraux (CD17), Chantal Jacob (CD79), Francis Gomez (CD 86), Hubert Sanguinette (CD87) représenté par Jean-Luc Turlotte

Président(e)s de club :

Jean-Pierre Lacoste (Angoulême BC) représenté par Philippe Chevalier, Manuel Imbaud (ASBCL Limoges), Jean-Marc Deschamps (ASLB Limoges) représenté par Jean-Luc Turlotte, Didier Pierre (ASPTT La Rochelle) représenté par Claude Dabot, Pascal Labroue ASPTT Limoges, Frédéric Mielcareck (BC Bressuirais) représenté par Michel Couvret, Armand Lavrut (BC Poitevin), Christian Dallet (BC Saintais) représenté par Jacqueline Coraux, Gérard Mornet (Chauray BC), Julien Quichaud (EB Angoulême), Stéphane Ballufaud (EBL Limoges-Feytiat) représenté par Jean-Luc Turlotte, Christian Lebesson (Fontaine BC), Isabelle Wehowski (Meschers BC), Karl Junca (NWB La Rochelle) représenté par Jean Claude Pajeau, Jean-Claude Carcaud (Niort BC), Alain Fouché (Oléron SC), Joël Le Hay (RB Buxerolles) représenté par Elisabeth Decemme.

### Propriétaires ou responsables de bowlings :

Julien Quichaud (Angoulême) représentant Alain Guyot, Mathieu Luttringer (Buxerolles), Christian Lebesson (Fontaine le Comte), Patrice Roux ( Chauray et La Rochelle)

### Excusés :

Christophe Page (ABC Civaux), Jean-François Ruiz ( Aquitaine BA), Richard Phellipeau (Cognac SBC), bowling Bressuire, bowling Civaux, bowling Cognac, bowling Dolus Oléron , bowling Meschers

## **1) Ouverture de la séance par la Présidente.**

La Présidente prend la parole. Elle accueille les nouveaux membres des clubs de l'ex région Limousin.

## **2) Informations sur les finances au 01/09/2017.**

La Présidente informe d'abord qu'un appel à cotisation sera fait auprès des clubs sur la base de 1 € par licencié au 31/08/2017. La somme récoltée viendra pourvoir le compte du CSR Bowling Nouvelle-Aquitaine. C'est Elisabeth Decemme qui sera en charge de cette collecte.

Par ailleurs, comme précisé dans le Traité de fusion, chaque club devra verser une cotisation de 15 € au compte de la Ligue Régionale Nouvelle-Aquitaine.

## **3) Budget saison 2017-2018.**

Le budget prévisionnel présenté à cette réunion est incomplet car n'intégrant pas le poste compétitions relatif aux clubs du Limousin.

La différence apparaissant sur les lignes compétitions provient du fait de la facturation de la partie à 3.10 € par les bowlings du district ayant signé la convention avec le district.

La subvention de 1 € par partie versée aux clubs présentant des équipes en Championnat des clubs N1, N2 et N3 sera maintenue.

Les personnes ayant des frais de déplacements « remboursables » par le district devront de préférence utiliser le document identifié CERFA 11580\*03 permettant une déduction fiscale au titre de 'Dons à certains organismes d'intérêt général'. Ce document sera validé par la Présidente du district.

## **4) Compétitions - généralités.**

Le district distribue en début de saison un fichier informant des dates limites d'inscription aux compétitions fédérales ainsi qu'aux challenges régionaux. Il précise aussi pour certaines compétitions les lieux et le montant à régler à la trésorière du district.

Les dates limites d'inscriptions doivent être respectées au plus près de façon à laisser aux personnes en charge le temps de préparer les fichiers LEXER des phases départementales, district et éventuellement région, si cette dernière se déroule dans le district Nord. Des fichiers modèles pour les inscriptions des joueurs/équipes sont également fournis. Leur utilisation correcte permet de gérer les inscriptions plus rationnellement ainsi que leur archivage.

Hormis pour le championnat des clubs et le championnat des clubs promotion, les règlements des inscriptions aux compétitions régionales peuvent se faire par virement. Les coordonnées du compte concerné seront fournies sur demande à la Présidente. Ces paiements auront lieu à raison d'un virement par compétition.

## **5) Championnat des clubs et Championnat des clubs Promotion.**

Pour ces deux compétitions, le règlement s'effectue avant la première journée pour la totalité de la compétition. Comme demandé par la trésorière, fournir 2 chèques de club par journée, un pour toutes les équipes hommes et un pour toutes les équipes dames à l'ordre du CSR BOWLING LRNA. Ces règles sont rappelées dans les 2 documents d'informations de ces compétitions.

Claudine LABORIE, en tant que trésorière de l'ASPTT Limoges, signale l'impossibilité pour son club de faire des paiements à priori comme il est demandé, le fonctionnement de l'ASPTT Limoges requérant de présenter une facture avant tout paiement. Claudine demande une facture justificative pour le paiement des engagements et des frais de parties pour chaque compétition.

La présidente énumère les montées et descentes, du Championnat des clubs régional Dames et Hommes.

Le championnat des clubs régional 2017-2018 aura, pour les dames la R1 à 8 équipes et 2 R2 à 6 équipes, pour les hommes la R1 à 8 équipes, 2 R2 également à 8 équipes et 2 R3 à 6 équipes.

Le championnat des clubs Promotion comportera une D1 et une D2 à 8 équipes.

## **1) Informations et questions diverses.**

La présidente exprime son souhait de continuer l'ERJ telle qu'elle a existé jusque là. Elle souhaite également, dans le cadre de l'ETR, programmer des journées de stage pour les joueurs, celle de remise à niveau des instructeurs et animateurs, des formations ainsi que les passages de quille verte. Le Président de la ligue régionale Nouvelle-Aquitaine, M. André DUBOURG, garantit pour sa part que l'ETR sera maintenu. L'ERJ ne concerne que la discipline bowling.

Une demande de subvention à la Région a été rejetée en première commission (info. Valable le 24/09). Une 2<sup>ème</sup> commission devait avoir lieu le 08/10.

